

**Paragraphe 25 du premier alinéa de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels : Contrats de télécommunication mobile**

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
TELUS	Téléphone cellulaire	210	6	1 106,62 \$	7 938,81 \$
TELUS	Tablette	1	0	-	24,60 \$
TELUS	Borne d'accès mobile	5	4	-	193,30 \$

\*À noter que ces montants correspondent au coût de service pour le trimestre.